



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

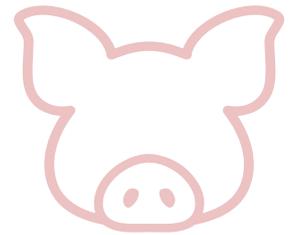


FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Viandes blanches

LES
ÉTUDES



Veille concurrentielle
internationale de la
filière porcine

2022

Veille concurrentielle Filières porcines Année 2022

Synthèse de l'étude



*Lisa Le Clerc
Nicolas Rouault*

Avril 2024

Sommaire

Introduction	3
1. Axe 1 – Macroéconomie.....	4
2. Axe 2 - Maitrise des facteurs naturels.....	5
3. Axe 3 - Marché intérieur et potentiel de développement.....	6
4. Axe 4 - Coût de production en élevage.....	8
5. Axe 5 - Organisation de la filière et aspects institutionnels	9
6. Axe 6 - Portefeuille de marché à l'export	10
Indicateur synthétique et conclusion.....	11

Introduction

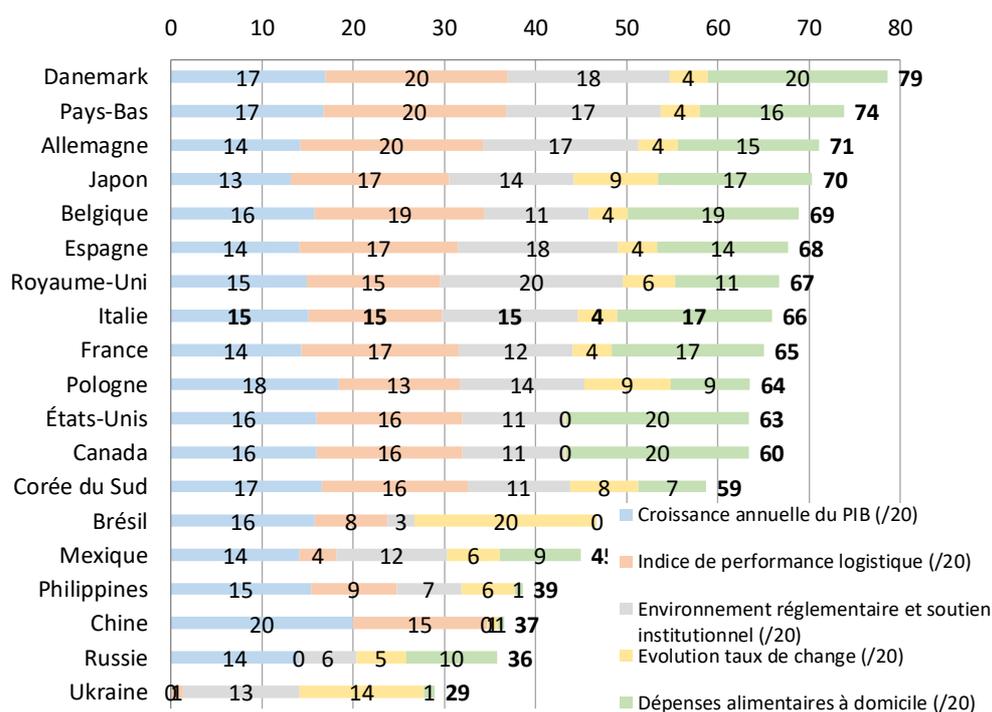
L'année 2022 a été marquée par le déclenchement de la guerre en Ukraine, envahie par la Russie. Ces deux pays sont de grands exportateurs mondiaux de céréales et d'oléagineux, représentant dans le commerce mondial 30% du blé, 15% du maïs et 80% de l'huile de tournesol échangés. La guerre a entravé les exportations ukrainiennes et les exportations russes ont été soumises à un embargo. Le risque d'un déséquilibre offre et demande sur les marchés en 2022 a engendré une envolée des cours des matières premières agricoles, qui s'est répercutée sur le coût de l'alimentation animale. Le marché de l'énergie en Europe, dépendant du gaz russe, a été touché par une crise provoquant une majoration des prix du kWh qui a affecté les élevages et les industriels du secteur porcin. En 2022, la reprise économique mondiale post-COVID-19 est toujours présente et induit une demande mondiale soutenue.

En 2022, le secteur porcin a été marqué par la poursuite de la reconstitution du cheptel en Chine. Après trois années à faire face à la PPA (peste porcine africaine) dans ses élevages et à importer massivement de la viande de porc, la Chine relance sa production pour la deuxième année consécutive. Par conséquent, les importations chinoises ont encore diminué. La consommation interne de la Chine, qui a également été affectée par la PPA, est repartie à la hausse. Cette reconstitution du cheptel chinois entraîne de nouveau une diminution du commerce international des produits porcins, qui avait fortement progressé entre 2017 et 2020. Les pays exportateurs qui avaient profité du débouché chinois ont vu leurs exportations se réduire en 2022. En Union européenne (UE), les flux se sont redirigés vers le marché intra-européen et une baisse de la production dans tous les pays est constatée. Ainsi, la production espagnole fléchit pour la première fois depuis 2013. La chute de la production allemande continue en 2022 : le pays est toujours lourdement affecté par la PPA en élevage qui se traduit par la perte du débouché chinois. Hors UE, les Etats-Unis et le Canada sont aussi impactés par la baisse des importations chinoises. Enfin, le Brésil, qui entretient de bonnes relations commerciales avec la Chine, est le seul pays exportateur net qui présente des volumes exportés en hausse en 2022.

Le marché de la viande porcine est mondialisé et très compétitif. C'est pourquoi cette étude économique aborde le sujet de la compétitivité de la filière porcine française dans une approche globale, et la confronte aux filières porcines des pays concurrents. Dans un contexte d'une économie mondiale se relevant d'une pandémie, d'une réduction des importations chinoises, du début de la guerre en Ukraine et de filières concurrentes en mutation, comment la filière porcine française se place en 2022 sur le marché mondial ? Cette synthèse reprend un par un les axes du rapport « Veille concurrentielle Filières porcines » de 2022, afin de mettre en exergue la situation de la filière porcine française par rapport à la compétitivité des filières des 18 autres pays étudiés.

L'indicateur de Veille concurrentielle FranceAgriMer comprend majoritairement des variables macro-économiques et son champ géographique est large (19 pays parmi les principaux producteurs et exportateurs mondiaux de viande porcine, ainsi que les principaux pays importateurs). Il est construit autour de six thèmes choisis pour représenter les aspects principaux de la compétitivité des filières porcines. Deux à six variables caractérisent chacun des thèmes. L'indicateur compte 27 variables au total, converties en score quantitatifs pour un total de 1 000 points.

1. Axe 1 – Macroéconomie



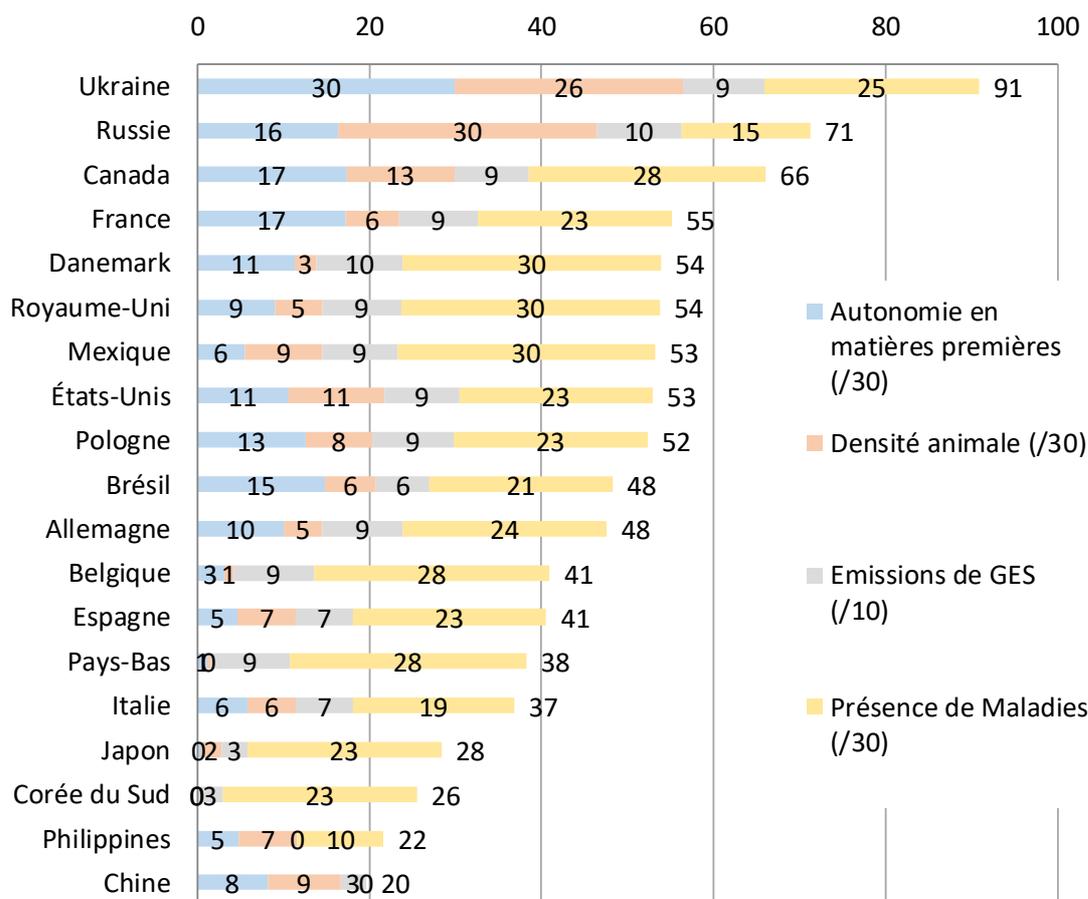
Ce thème regroupe 5 indicateurs caractérisant l'activité économique globale des pays. Il voit une tendance se former selon le degré de développement économique du pays. En effet, les pays d'Europe de l'Ouest ainsi que le Japon et les États-Unis sont en tête. Ces pays disposent d'infrastructures performantes, de réglementations et d'institutions favorisant l'entrepreneuriat et le commerce. Le pouvoir d'achat des ménages y est élevé et offre un débouché rémunérateur aux filières agroalimentaires nationales.

La France se classe en 9^e position en 2022 pour le thème Macroéconomie. Son score global augmente largement par rapport à 2021, comme la très large majorité des pays étudiés, du fait de la chute drastique du score ukrainien. La France bénéficie d'un pouvoir d'achat fort, même par rapport à certains de ces concurrents européens. La reprise post-COVID-19 associée à la fin des confinements ont participé à une baisse des dépenses à domicile au profit de la RHD.

La crise de la COVID-19 qui impacta lourdement la croissance en 2020 semble enfin résorbée. L'Espagne, les Philippines et le Mexique, qui montraient des croissances trisannuelles négatives, inversent la tendance. Seul le Japon ne parvient pas à sortir de la récession sur trois ans, malgré une année 2022 positive grâce à la reprise de la consommation et des investissements. Le pays reste fragile : déclin démographique, faiblesse du yen, etc. Au sein de l'Union européenne, en 2022, l'Espagne, la Pologne et les Pays-Bas disposent des croissances les plus élevées. Enfin, les Philippines détiennent la palme de la croissance annuelle la plus forte (+7,6%), grâce à la reprise post-COVID.

Les performances logistiques françaises sont en retrait par rapport à nombre de pays de l'UE. Il en va de même pour l'environnement réglementaire du pays : les obstacles à la concurrence sont relativement élevés, tout comme les réglementations dans les opérations commerciales et dans la propriété. Le Danemark et l'Espagne présentent de très bons scores : la concurrence est favorisée, la transparence des marchés et les barrières au commerce sont faibles. La création d'entreprises danoises ne souffre pas d'une charge administrative importante, tout comme en Espagne, qui bénéficie d'un secteur public jugé efficace.

2. Axe 2 - Maitrise des facteurs naturels



Cet axe met en évidence les facteurs naturels qui peuvent impacter la compétitivité de la production porcine et des filières. Les positions des différents pays sur cet axe évoluent relativement peu : les indicateurs sont, pour 3 d’entre eux, structurels. Cet axe favorise les pays disposant d’une surface de terres arables importante, permettant la production d’aliments pour le bétail présent sur le territoire national. En revanche, elle défavorise les pays dépendants des importations en matière première. L’Ukraine décroche la première place de l’Axe 2, et de loin, portée par son taux d’autosuffisance en céréales. Les émissions de GES par kilogramme de viande produite sont également évaluées, par grandes régions du monde. Le dernier indicateur est le plus volatile, puisqu’il recense la présence de maladies à déclaration obligatoire sur les territoires.

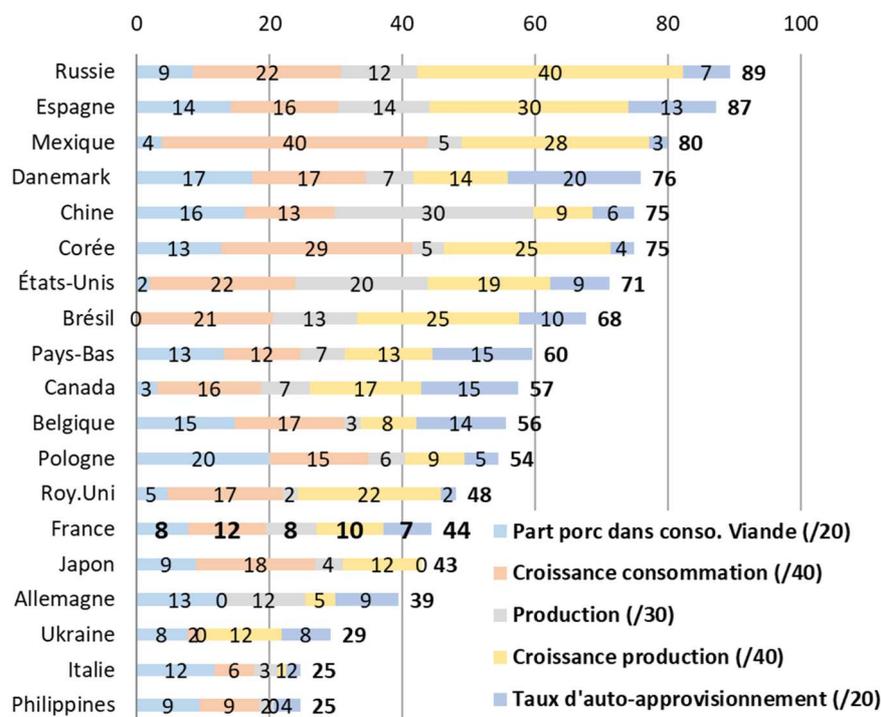
La France tire son épingle du jeu dans le classement, grâce à son autosuffisance en céréales, et notamment en blé, permise par sa surface agricole utilisée considérable. Elle se place 4^e dans l’Axe 2, comme en 2021. En 2022, son taux d’auto-provisionnement en céréales hors riz est de 190%, stable par rapport à 2021. La densité animale du pays est inférieure à celle de certains de ses voisins européens, comme l’Allemagne et le Danemark, mais surtout les Pays-Bas, ce qui lui confère un avantage au classement. Toutefois, comparée à la Russie ou même au Canada, qui disposent d’immenses étendues de terres, la France reste en retrait.

La France n’est pas épargnée par les maladies puisque la maladie d’Aujeszky, le SDRP et la trichinellose sont présents sur le territoire depuis de nombreuses années. La brucellose porcine est également présente en France en 2022. Toutefois, le pays reste indemne de fièvre aphteuse, peste porcine classique et peste porcine africaine, maladies à fort impact

économique pour les filières porcines, ce qui explique le bon score pour l'indicateur « présence de maladies ».

3. Axe 3 - Marché intérieur et potentiel de développement

L'axe 3 analyse le marché intérieur des pays de l'étude à travers le niveau de production nationale et son évolution, la consommation par bilan et le taux d'autosuffisance. Pour l'année 2022, les scores sont présentés ci-dessous.



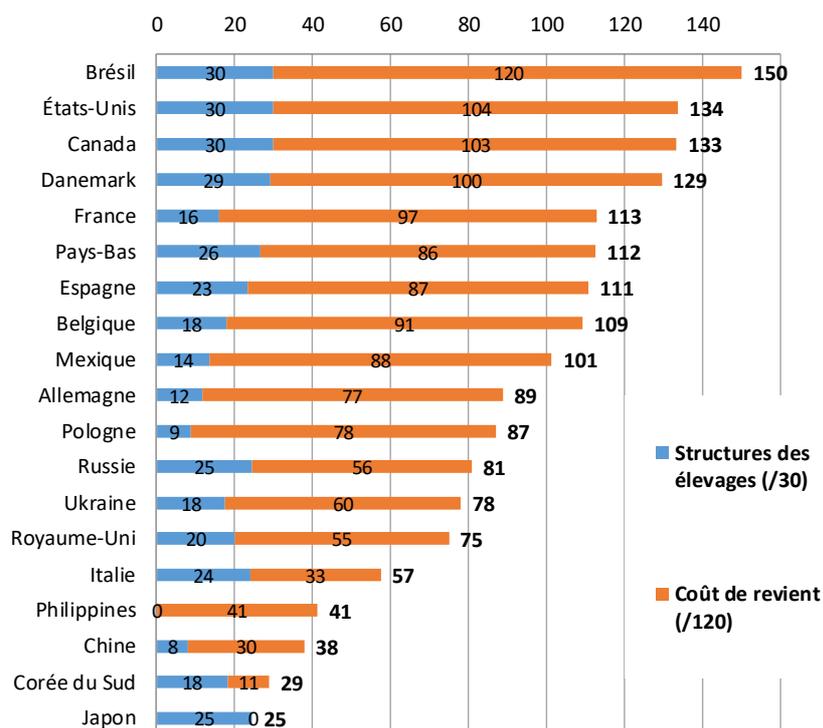
En 2022, la France se place en bas de classement, à la 14^e place. La part du porc dans la consommation de viande est de 37%, en dessous de la moyenne des pays analysés (42,4%). Cette part est relativement stable depuis 3 ans. De plus, la consommation par bilan de viande de porc de la France en 2022 est en baisse de 3,6% au niveau national et de 2,9% par habitant sur 10 ans. Cette évolution de la consommation par bilan est bien loin de celle, sur les 10 dernières années, du Mexique (+53,5%), de la Corée (+31%), du Brésil (+14,2%), de la Russie (+17,7%), des Etats-Unis (+17%) ou encore du Japon (+8,9%). Entre 2012 et 2022, sept pays ont accompagné la France dans cette déconsommation du porc, dont notamment l'Italie (-15,3%), l'Ukraine (-22,9%) et l'Allemagne (-27,2%).

La production française de porc a été conséquente en 2022 : 2,19 M tec (7^e pays en termes de volume produit). Cependant, le score est impacté par la baisse du volume produit sur les 10 dernières années. En effet, la croissance a été négative sur un an en 2022 (-3%) et la production française est restée en dessous du niveau de 2012 (-2,9% sur 10 ans). Dans quatre autres pays européens, la production de porcs a diminué entre 2012 et 2022, en raison des pressions sociétales et/ou de conditions sanitaires dégradées : Pologne, Allemagne, Italie et Belgique. Au niveau des pays tiers, sur 10 ans, seules les Philippines (-27%) et la Chine (-6%) voient leurs productions reculer, à cause de la PPA. La Chine poursuit tout de même la reconstitution de son cheptel : sur un an la production a augmenté de 7,4% et se rapproche progressivement des niveaux avant 2018. Les croissances du Brésil et de l'Espagne entre 2021 et 2022 se stoppent (respectivement -0,6% et -0,2%). Sur un an, tous les pays de l'UE voient leur production baisser, notamment en raison du débouché chinois qui s'érode. Le taux d'auto-approvisionnement de la France en 2022 est de 103%, contre 105% en 2021. Ce taux a peu évolué depuis 2007, oscillant entre 98% et 107%. La France est donc tout juste autosuffisante en porc. Elle se place à un score intermédiaire, tout comme la Russie et

Synthèse de la veille concurrentielle filières porcines – Année 2022

l'Ukraine, entre les pays excédentaires en porc (Danemark, Pays-Bas, Belgique, Canada, Espagne, Allemagne, Etats-Unis et Brésil) et les pays déficitaires (Chine, Pologne, Philippines, Corée, Mexique, Italie, Royaume-Uni et Japon).

4. Axe 4 - Coût de production en élevage



Les données de 2022 du Canada sont estimées, le pays n'ayant pas pu fournir ses données au réseau InterPIG. Les données pour la Russie et l'Ukraine sont à considérer avec beaucoup de prudence, compte tenu de la difficulté d'accéder à des données fiables sur cette année.

L'Axe 4 concerne le maillon élevage et se décompose en deux variables. La première s'intéresse à la structure des exploitations porcines. Les filières dont la part des porcs situés dans de grands élevages est importante sont considérées ici comme plus compétitives : elles ont de meilleures performances techniques et réalisent des économies d'échelle potentielles. La seconde variable estime les coûts de production du porc dans les différents pays.

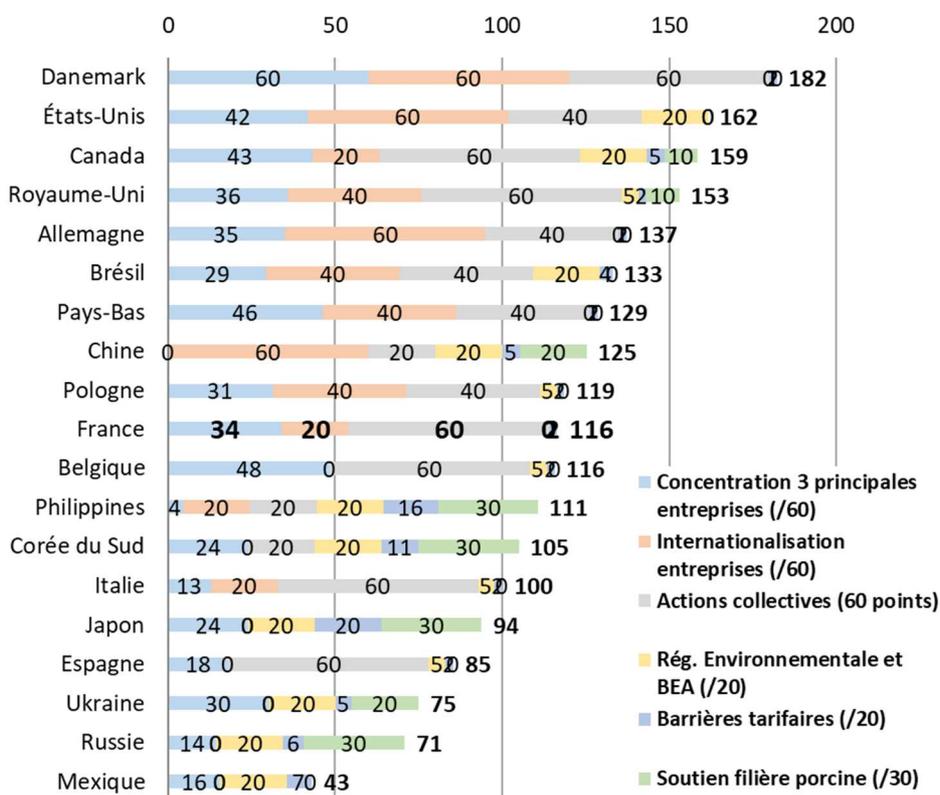
Les pays des Amériques sont en tête de ce thème, portés par des élevages de grande taille (comme au Danemark) et des coûts inférieurs aux autres pays (aliment, main d'œuvre, bâtiments). La France se classe en 5^e position et gagne 3 places en 2022. Ses coûts sont dans la moyenne basse des pays européens, derrière le Danemark. L'Hexagone est moins impacté que d'autres par la hausse des coûts de l'aliment et de l'énergie, ce qui lui permet de doubler l'Espagne en 2022. La France est néanmoins pénalisée sur cet Axe par la faible taille de ses exploitations qui sont restées familiales au fil des années, malgré une concentration des exploitations. La productivité des truies et de la main d'œuvre est supérieure à la moyenne des pays étudiés.

La crise des matières premières, débutée en automne 2020, s'aggrave encore en 2022 et impacte l'ensemble des pays étudiés. La hausse des coûts alimentaires touche plus durement les pays outre-Atlantique. Cette situation réduit l'écart de coût de production avec l'Europe. Les pays de l'Union européenne, productrice de céréales, sont davantage protégés et la hausse des cours s'opère dans une moindre mesure.

L'Italie, bonne dernière des pays européens, présente des coûts très élevés qui s'expliquent par la production différenciée du pays : ses porcs plus lourds sont aussi mieux valorisés sur les marchés. La hausse de ses coûts est telle en 2022, que ses porcs deviennent plus chers à produire que ceux des Philippines.

5. Axe 5 - Organisation de la filière et aspects institutionnels

L'axe 5 analyse l'organisation de la filière porcine de chaque pays étudié. Les scores incluent des critères tels que la concentration des entreprises d'abattage-découpe, l'internationalisation des entreprises, les actions collectives de la filière, les réglementations relatives à l'environnement et au bien-être animal, ainsi que les soutiens publics ou encore les droits de douane. Les scores 2022 sont présentés ci-dessous.

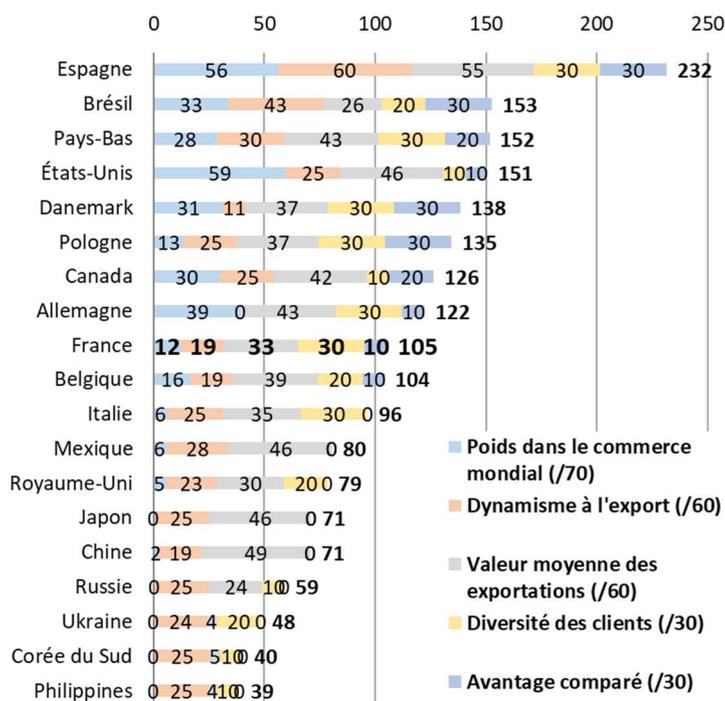


La France se place en 10^e position. Ce résultat montre que l'organisation de la filière française est relativement compétitive, mais que sur les aspects institutionnels (réglementation, droits de douane et soutien agricole), qui sont inhérents à l'UE, les indicateurs sont moins bons. La France obtient le score le plus élevé possible au niveau des actions collectives grâce à la présence d'une interprofession, de fédérations et d'associations au sein de la filière, d'instituts de recherche travaillant sur le porc, ainsi qu'à la présence de marques et labels collectifs. En France, trois entreprises d'abattage-découpe représentent 56% du volume national en 2022, contre 50% en 2021. Le groupe Bigard a augmenté son activité en achetant l'abattoir Abera, accentuant la concentration des abattages et devenant le leader français de l'abattage de porc. Le pays se positionne à la 8^e place en termes de concentration des abattages et repasse devant la Pologne. L'activité du maillon abattage est donc plutôt concentrée en France, mais reste loin derrière celle du Danemark, du Canada ou encore des Pays-Bas.

Néanmoins, la France, comme beaucoup d'autres pays de l'UE, est contrainte par une réglementation environnementale et sur le bien-être animal plus forte que dans les pays tiers. Les entreprises de l'Hexagone sont également moins tournées vers l'international que celles des pays concurrents. Ces derniers sont davantage implantés à l'étranger et disposent de bureaux pour l'export, voire des sites de production. Enfin, le soutien à la production porcine et les droits de douane sur les produits porcins sont faibles dans l'UE, comparativement à certains pays asiatiques qui protègent et aident leur production sur leur marché national.

6. Axe 6 - Portefeuille de marché à l'export

L'axe 6 analyse les performances des 19 pays à l'exportation, à travers leurs volumes exportés, leurs dynamismes sur plusieurs années, les valeurs de ces exportations, mais aussi par la diversité des clients et leur avantage comparatif sur les produits porcins, qui compare la part du porc dans les exportations de chacun des pays. Pour l'année 2022, les scores sont présentés ci-dessous.

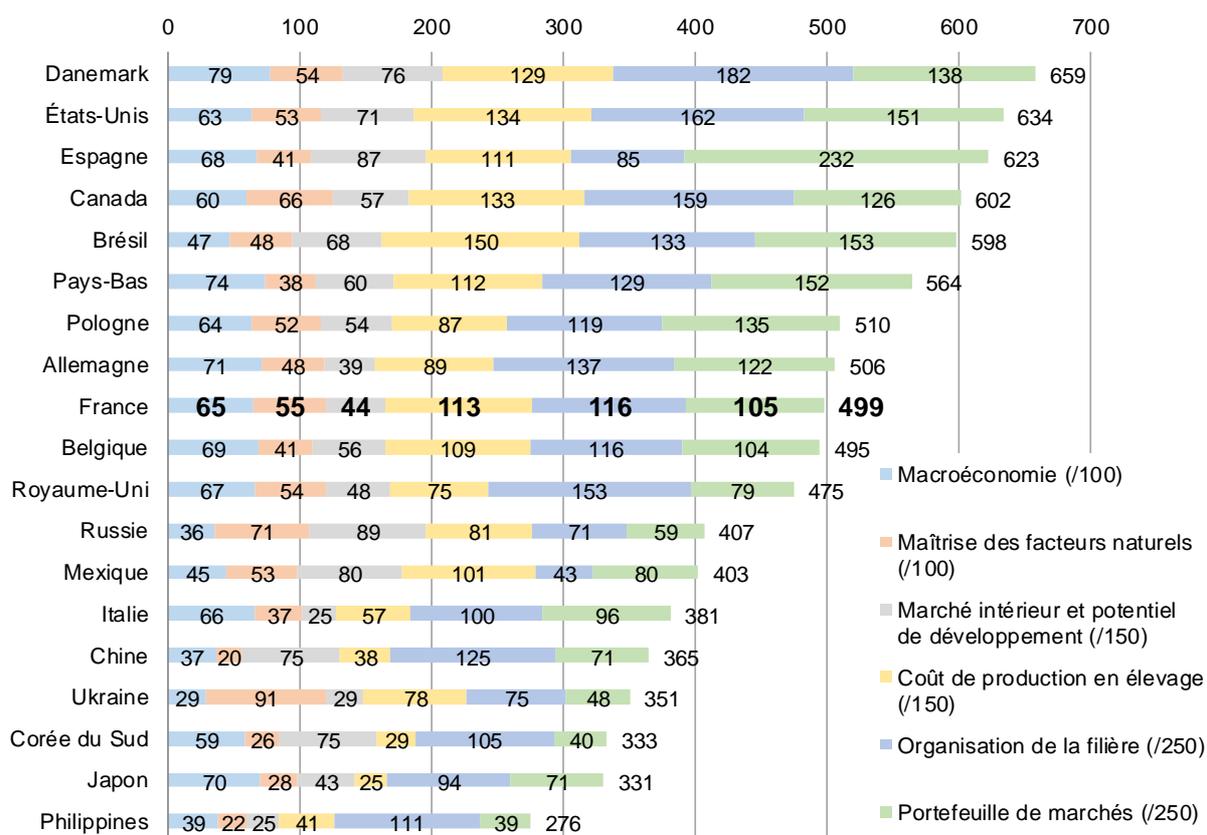


La France occupe la 9^{ème} place du classement en 2022. Avec près de 517 Mt exportées, la France est le 10^e exportateur mondial de produits du porc et détient 3,4% des parts de marché mondiales. Les exportations du pays ont diminué sur un an de 4,9%, soit près de 26 Mt, notamment dues aux importations vers la Chine qui ont reculé de 121 Mt à 64 Mt. En 2022, la Chine est la 2^e destination française et concentre 12% du volume exporté, alors qu'elle représentait 22% en 2021. L'Italie devient le 1^{er} partenaire commercial de la filière française et a reçu 15% des volumes exportés. Comme les autres pays européens de l'étude, la France a exporté en 2022 davantage sur le marché intracommunautaire de l'UE (73%) que vers les pays tiers (27%). Les clients sont ainsi plus divers et moins concentrés sur l'Asie de l'Est. En 10 ans, les parts de marché mondiales de l'Hexagone ont baissé de 1 point de pourcentage, ce qui affecte le score du pays.

Le classement de la France concernant la valeur des exportations est différent en fonction de la catégorie de produits. La France est performante dans la valorisation de ses produits transformés (3^e au classement). Cependant, la France peine à valoriser à l'export ses pièces fraîches, réfrigérées et congelées, qui constituent le gros des exports (14^e position). La filière porcine française se concentre sur les besoins de son marché intérieur et exporte plutôt des produits à faible valeur ajoutée, ne trouvant pas leur place auprès des consommateurs français.

En 2022, l'indice mesurant l'avantage comparatif de la France (1,1) était proche de 1. Un indice supérieur à 1 signifie : une part du porc dans les exportations nationales en valeur supérieure à la moyenne mondiale. La France se situe en 10^e position dans cette variable. Les principaux concurrents de la France sur le marché européen (Danemark, Belgique, Pays-Bas, Espagne, Pologne et Allemagne) et international (Canada, États-Unis et Brésil) ont un avantage comparé plus élevé, montrant ainsi une plus grande spécialisation de leur économie dans le secteur porcine que la France.

Indicateur synthétique et conclusion



En 2022, la France atteint la 9^e place, derrière l'Allemagne et devant la Belgique. Le score français augmente de 27 points en 2022, comparativement à 2021. L'Hexagone possède des avantages naturels en ce qui concerne la production porcine, puisqu'elle dispose de matières premières et de surfaces abondantes. Les élevages sont relativement performants par rapport aux autres pays de l'UE, grâce à leur bonne technicité et à des prix de l'aliment et de l'énergie relativement maîtrisés en 2022. Après une rupture de tendance sur la période 2018-2020 grâce au marché chinois, la reprise de la baisse de la production porcine française se confirme en 2022. La consommation nationale par bilan continue sa lente érosion.

Les exportations en volume depuis la France ont fléchi sur un an en 2022, mais restent supérieures à celles avant l'épisode de PPA en Chine débuté en 2018. La France a été affectée dans de moindres mesures que ses concurrents par l'affaiblissement du débouché chinois. Le taux d'auto-approvisionnement proche de l'équilibre permet à la France d'être moins dépendante à l'export. La part de marché de la France à l'export reste globalement stable en 2022 par rapport à 2021. Cependant, les viandes exportées sont également moins bien valorisées en raison d'un degré d'élaboration relativement faible. Le label VPF (viande porcine française) est efficace dans la reconquête du marché français, mais ne favorise la compétitivité que d'une faible part des pièces sur les marchés extérieurs. Au bilan, le solde commercial de l'Hexagone, déjà déficitaire en valeur en 2021, le devient en volume en 2022.

Station expérimentale Romillé

Tomographe RX
Route de Miniac/Bécherel
35850 Romillé
Tél. : + 33 (0)2 99 68 29 10
Fax : + 33 (0)2 99 68 29 15

IFIP Rennes - Le Rheu

La Motte au Vicomte B.P. 35104
35651 Le Rheu Cedex
Tél. : + 33 (0)2 99 60 98 20
Fax : + 33 (0)2 99 60 93 55

Siège social et administratif

5, rue Lespagnol
75020 Paris Cedex 12
Tél. : + 33 (0)1 58 39 39 50
Fax : + 33 (0)1 58 39 35 69

IFIP Maisons-Alfort

Laboratoire de microbiologie

7, av. du Général de Gaulle
94704 Maisons-Alfort Cedex
Tél. : + 33 (0)1 43 68 57 85
Fax : + 33 (0)1 43 76 07 20

Cette étude a été réalisée grâce au soutien financier :



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

De FranceAgriMer

LES ÉTUDES

Veille concurrentielle internationale de la filière porcine 2022
édition juin 2024



Directrice de la publication : Christine Avelin
Rédaction : direction Marchés, études et prospective
Conception et réalisation : service Communication / Impression : service Arborial
ISSN : 3000-4063

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 ■ www.franceagrimer.fr

 FranceAgriMer
 @FranceAgriMerFR